

Economie industrielle européenne

**ECTS : 4**

**Volume horaire : 18**

**Description du contenu de l'enseignement :**

La science économique a démontré que des marchés parfaitement concurrentiels permettent de maximiser les richesses dans une économie. Mais la concurrence érode les profits des entreprises. Celles-ci peuvent donc être tentées d'adopter des comportements qui visent à réduire le degré de concurrence sur leurs marchés. Il peut s'agir d'accords entre concurrents, d'abus de position dominante, d'opérations de rachat / fusion de concurrents, ou d'interventions de la puissance publique sur les marchés pour favoriser ses champions nationaux, par exemple.

Il importe donc de réguler de tels comportement et pratiques anticoncurrentiels, de façon à minimiser les pertes de richesses qu'ils entraînent. En application du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne, ce rôle de régulateur incombe à la Commission européenne quand les pratiques des entreprises ont des conséquences à l'échelle du marché unique européen.

Ce cours s'appuie sur une série de modèles économiques dont la complexité croît régulièrement pour illustrer les ressorts de certaines pratiques anti-concurrentielles mises en œuvre par les entreprises sur leurs marchés, ainsi que leurs conséquences économiques et les moyens de leur régulation. La théorie des jeux est mobilisée, d'abord dans le cadre de modèles d'interaction stratégique statiques, puis dynamiques, et enfin dynamiques en information imparfaite.

**Document susceptible de mise à jour - 12/02/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16**